

Saint-Jean-de-Maurienne

Le futur jardin du pôle gériatrique reçoit un nouveau don de 2 000 euros

La création d'un jardin thérapeutique à destination des résidents de l'Ehpad "La Bartavelle" est un des projets prioritaires de l'année 2024 du Centre hospitalier Vallée de Maurienne. Un moyen pour les résidents de pouvoir profiter du grand air. EDF est officiellement rentré dans ce projet en faisant un don de 2 000 euros en faveur de l'hôpital.

Profitier du soleil, de la verdure et du chant des oiseaux dans un jardin flamboyant neuf, c'est le projet que le Centre hospitalier Vallée de Maurienne (CHVM) compte mener dans les prochains mois. La création du jardin thérapeutique destiné au résident de l'Ehpad "La Bartavelle" et à leur famille est en bonne voie.

EDF s'engage pour les seniors

Afin de pouvoir réaliser ce projet d'envergure, dont le coût global avoisine les 100 000 euros, il s'agit évidemment pour l'hôpital de récolter des fonds. Pour ce faire, le CHVM a lancé via son fonds de dotation "Fond'Hôp CHVM", une campagne de mécénat auprès des acteurs économiques de la Maurienne.



La remise du chèque fictif a symboliquement eu lieu dans le futur jardin, malgré la pluie.
Photo Le DL/L.D.

Trois entreprises ont déjà fait un don pour soutenir la réalisation du jardin : M.I.G., Tri-met qui avait offert une jolie enveloppe de 3 000 euros en décembre 2023, et aujourd'hui c'est au tour d'EDF. Hydro Jura Maurienne de faire un don. La remise du chèque fictif de 2 000 euros a eu lieu ce jeudi 2 mai dans le futur jardin de l'hôpital. « C'était im-

portant pour nous de soutenir ce projet destiné à participer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la vallée de la Maurienne et à favoriser l'inclusion, le lien social et le maintien d'une vie active pour les personnes âgées », explique Jean-Dominique Peillex, directeur d'EDF Hydro Jura Maurienne, et Céline Bouvier, déléguée territoriale d'EDF

pour la Vallée de la Maurienne.

Les résidents comme décideurs

Un point très important pour la direction de l'hôpital : que les résidents du pôle gériatrique, ne soient pas exclus des décisions, bien au contraire ! Une paysagiste spécialisée

Le Fonds d'Hôp CHMV pour un Hôpital plus soigné

Le fonds de dotation du Centre hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM) a été créé en 2022 afin d'améliorer les soins et les conditions de vie de l'hôpital. Informellement, appelé « club de dotation » de la part du personnel, des donateurs, entreprises comme particuliers, s'additionnent afin de contribuer aux divers projets proposés pour améliorer la qualité de service du centre. « Ce sont des projets qui sont réalisés pour les résidents et les familles. C'est grâce aux donateurs qu'ils ont pu se réaliser », affirme Stéphanie Ressayeur, directrice générale du CHVM.

de permettre aux différents donateurs de savoir sur quel projet ils confiaient leur argent.

« Conserver des liens avec nos donateurs »

Le fonds de dotation paraissait la solution la plus légère, la moins coûteuse, pour qu'il n'y ait pas de frais et que ce financement soit directement injecté dans le budget des projets. La directrice rajoute que « l'idée était de conserver des liens avec nos donateurs et de leur rendre compte comment nous avons utilisé de leur don ».

En plus d'être invités aux diverses inaugurations, les bienfaiteurs sont exonérés

d'une certaine partie de l'impôt sur le revenu. Pour les particuliers, 66 % du montant du don est déductible, dans la limite de 20 % du revenu possible, c'est-à-dire qu'un don de 200 euros représenterait une réduction d'impôt de 132 euros. Pour les entreprises, c'est 60 % du montant du don qui est déductible de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 20 000 euros ou de 5 % du chiffre d'affaires. Par exemple, pour un don de 1 000 euros, la réduction d'impôts sera de 600 euros. Un fonds qui attire et sollicite des élans de générosités d'un grand nombre de citoyens et de firmes.



Trois entreprises ont fait des dons afin de réaliser le nouveau jardin thérapeutique. Photo Sipa